

 Extrait du registre des délibérations Commission « finances » Conseil municipal du 6 février 2012 Séance du 30 janvier 2012

60300 SENLIS

Marchés publics – liste annuelle des marchés publics passés en 2011 – information au conseil municipal

Etaient présents les membres inscrits au tableau

Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mmes CAPON, CARLIER, M. LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, LV. 4014 Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, ÖYÖNÖ, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. MONTES	Pouvoir à :	Mme BASMAISON
Mme PORAS	Pouvoir à :	Mme CAPON
Mme BOUKHELIF	Pouvoir à :	M. VILLEMAIN
M. LEMAIRE	Pouvoir à :	M. BOUADDI
M. MACHU	Pouvoir à :	M. TAHI
Mme FEVRIER	Pouvoir à :	M. BELMHAND
Mme MAUPIN	Pouvoir à :	Mme SOKOLONSKI
M. CHEURFA	Pouvoir à :	M. NACHITE

Etaient absents:

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme RIFFAULT

M. VARLET

-	Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal	39
-	Nombre de conseillers en exercice	39
-	Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés	37

Rapport de présentation :

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose:

L'article 133 du code des marchés publics prévoit que le pouvoir adjudicateur publie au cours du premier trimestre de chaque année, une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.

L'arrêté du 21 juillet 2011, pris en application de l'article 133 du code des marchés publics précise que les marchés doivent être présentés selon le type d'achat : travaux, fournitures et services. Doivent également figurer sur la liste l'objet et la date du marché, ainsi que le nom de l'attributaire, en mentionnant le code postal du titulaire du marché.

La liste indique de manière séparée, les marchés relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services. Pour chacun de ces trois types d'achats, les marchés sont regroupés par tranches en fonction de leur prix.

Aussi, vous trouverez ci-joint la liste des marchés conclus pour l'année 2011.







Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu le code des marchés publics et notamment l'article 133,

Vu l'arrêté en date du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 30 janvier 2012,

Considérant que cette liste doit faire l'objet d'une information aux membres du conseil municipal, Entendu le rapport de présentation,

Prend acte :

De la liste annuelle des marchés publics passés en 2011.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens s Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle devenue exécutoire.

Date d'affichage :

1 O FEV. 2012

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le . 15/21/11 et publication ou notification le . 10/21/12

IE MAIRE

Maire de Creil

Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation Le Directeur Général des Services Philippe Raluy





